

Image not found or type unknown



Licenciement pour cause de maladie

Par **alexiarelmo**, le **20/10/2008** à **11:35**

bonjour, une amie a été licenciée pendant son arrêt de travail au motif que sa maladie "altère le bon fonctionnement de l'entreprise". elle est narcoleptique. l'entreprise où elle travaillait a des problèmes financiers et a été cédée à une SA quelques jours après son licenciement. contre qui doit-elle se retourner ? peut-elle obtenir quelque chose ?